

LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40

Tranche I

30.09.2019

Politique de placements Gestion de portefeuilles

Le véhicule de placement LPP Mix Dynamic Allocation investit en premier lieu dans les obligations suisses, les actions suisses et l'immobilier. Grâce à l'orientation dynamique, il peut répondre avec souplesse aux évolutions du marché. La quote-part d'actions varie de 0 à 40%. Le véhicule commence chaque année avec une part d'actions d'environ 20 %. En outre, il investira à hauteur d'environ 20 % dans d'autres investissements tout aussi prometteurs (p. ex. les fonds immobiliers). En complément, des investissements sont effectués à hauteur de 60 % environ dans les placements orientés vers la préservation du capital avec une volatilité relativement faible (p. ex. les obligations suisses). Au cours de l'année, les placements prometteurs lorsque les marchés financiers sont en baisse seront progressivement réduits (p. ex. les actions) et on augmentera progressivement les placements orientés sur la préservation du capital. Des pertes plus importantes sur les actifs immobilisés devraient ainsi être évitées. À l'époque des marchés des actions en hausse à long terme, les placements prometteurs seront augmentés de manière ciblée au cours de l'année dans le but de bénéficier des hausses de cours. Le choix des placements s'effectue dans le respect des directives en matière de placement fixées par l'ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP 2).

Gestion

Andreas Bertschi
Gestionnaire
"LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40"



Performance et indicateurs de risques

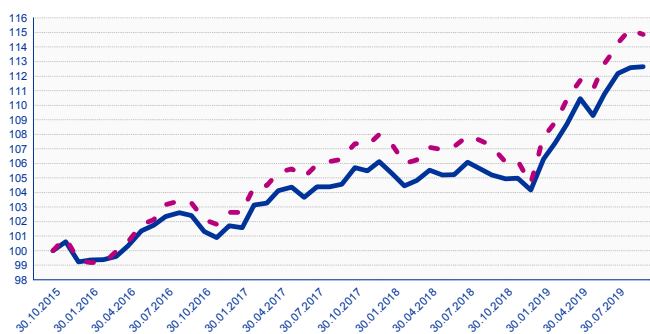
Aperçu des performances*	Dynamic Allocation 0-40 (après frais)	Index Pictet LPP 25 (sans coûts)
Année en cours (YTD)	8.14%	9.79%
Dernier Mois	0.06%	-0.35%
12 derniers mois	7.08%	7.14%
3 dernières années	3.21%	3.58%
Depuis lancement	12.65%	14.84%

Indices de risque

Volatilité	3.28%	2.98%
------------	-------	-------

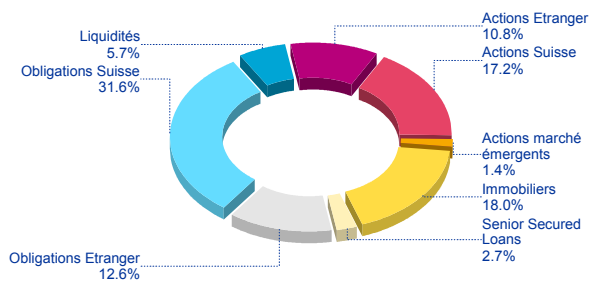
Évaluation actuelle

Cours d'émission par part (NAV)	CHF 1'126.48
Actifs Tranche I:	CHF 34'674'500
Niveau de sécurité par part:	CHF 958.35



--- Dynamic Allocation ... Pictet LPP 25
* Le portefeuille de placement LPP Mix Dynamic Allocation ne dispose d'aucun benchmark. La confrontation avec l'indice Pictet LPP 25 se fait dans le cadre d'une comparaison simple.

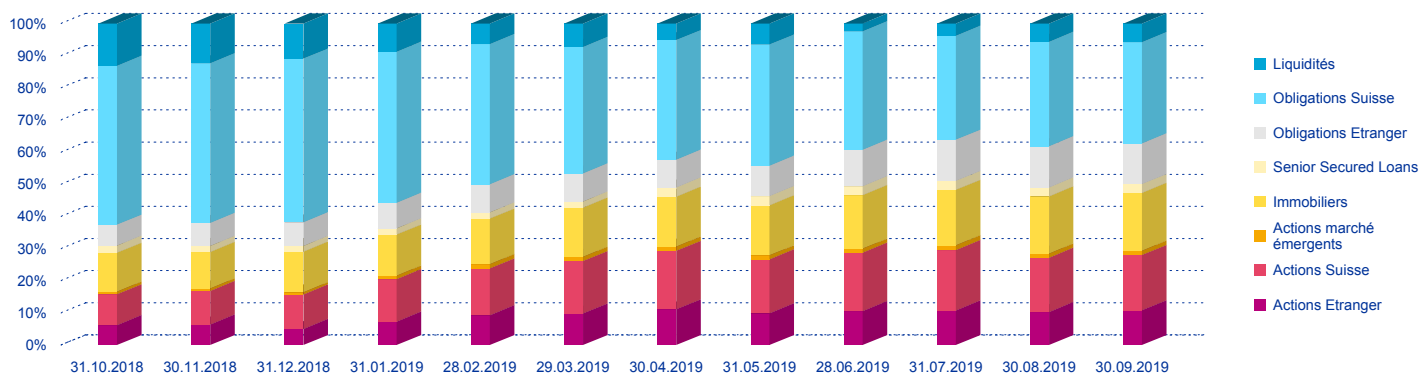
Répartition selon les catégories de placement



Dix principales positions

CSIF CH I Real Estate Switzerland Blue	5.3%
CSA Real Estate Switzerland Pooled Investments	4.3%
Nestlé SA	3.6%
SWIF World Equity Index	3.1%
CSIF CH Bond Aggregate USD	2.8%
Novartis AG	2.8%
Invesco Zodiac Funds - Invesco US Senior Loan Fund	2.7%
Roche Holding AG	2.7%
CSIF CH I Bond Aggregate Global ex CHF	1.9%
Credit Suisse AG/London, 0.00%, 14/06/21	1.8%

Évolution de la répartition de patrimoine



Informations complémentaires sur le groupe de placement

Actifs Tranche I:	CHF 34'674'500
Gérant de fortune:	Baloise Asset Management Schweiz AG
Organe de révision:	Ernst & Young AG, Basel
Domicile:	Suisse
Date de lancement:	30.10.2015
Banque depositaire:	Credit Suisse (Schweiz) AG, Zürich

Prenez contact avec nous

Site Internet:	www.baloise-fondation.ch
E-mail:	anlagestiftung@baloise.ch
Tél:	+41 58 285 80 72
Publications du cours:	Telekurs, KGAST, NZZ Bloomberg: BAPMDYN SW

LPP-Mix Dynamic Allocation 0-40

Tranche I

30.09.2019

Avis juridique important

Les tranches I et R de ce groupe de placement servent de garantie l'une vis-à-vis de l'autre de toutes éventuelles obligations.

Le présent document a pour but exclusif d'informer et ne constitue ni une offre ni une incitation à l'achat ou à la vente des parts de fonds. Il ne doit pas non plus être considéré comme une demande d'offre de conclusion d'un contrat relatif à une prestation de service de titres ou un service complémentaire.

Les chiffres de performance sont des valeurs qui se réfèrent au passé et ne constituent pas d'indicateur fiable de l'évolution de la valeur future. La performance ne tient pas compte des éventuels commissions et coûts prélevés lors de la souscription et de la reprise de parts. Les commissions et les coûts ont un effet négatif sur la performance. Tout placement implique des risques, notamment des fluctuations de la valeur et du rendement. Malgré tout le soin apporté dans l'élaboration de ce document, des données peuvent être représentées de façon incomplète ou incorrecte. Aucune responsabilité n'est endossée quant à l'exactitude, l'intégralité ou l'actualité des informations contenues dans le présent document. Le cercle des investisseurs est limité aux seules institutions de prévoyance du 2e pilier exonérées de l'impôt et domiciliées en Suisse. Il est interdit de proposer et de vendre hors de Suisse des droits à des groupes de placement de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance. Les statuts et le règlement, les directives de placement, le règlement des frais ainsi que les comptes rendus annuels et semestriels peuvent être demandés gratuitement auprès de la Fondation de la Bâloise pour le placement des capitaux d'institutions de prévoyance, Aeschengraben 21, CH-4002 Bâle.

Explication des termes

NAV : valeurs d'inventaire nettes ou valeur de la part.

Niveau de sécurité : le niveau de sécurité représente la valeur du patrimoine à laquelle le patrimoine de fonds du groupe de placement LPP-Mix Dynamic Allocation

ne devrait pas être inférieure. Atteindre le niveau de sécurité déclenche un transfert dans les placements à faible risque.

Volatilité : marge de fluctuation, p. ex. d'un titre ou d'un cours de fonds.

Indice de comparaison : indice comparatif de Pictet conforme au LPP avec une part d'actions de 25%.